



**DEMANDE DE REORIENTATION POUR UNE INSCRIPTION
EN 1^{ère} ANNEE DE LICENCE DROIT**

Etudiant déjà inscrit en 2023-2024 dans une formation de l'enseignement supérieur

La demande doit être déposée au service de la scolarité
au plus tard :

le 16 janvier 2024 pour les étudiants de Licence 1
le 05 février 2024 pour les étudiants de PASS et LAS

NOM Prénom N° étudiant : 2

Né(e) le à Nationalité

Adresse

N° de téléphone E.mail

Baccalauréat Série/Sécialités.....

Année Mention Académie

Intitulé du diplôme dans lequel vous êtes actuellement inscrit(e) :

Etablissement ayant réalisé votre inscription en début d'année universitaire 2022-2023 :

Indiquez les résultats obtenus aux enseignements suivis depuis le baccalauréat :

Intitulés des enseignements suivis	Résultats

Pièces à joindre :

- Un courrier précisant en quelques lignes les motivations de votre choix de réorientation.
- Le relevé de notes détaillé indiquant les notes obtenues dans chaque matière (si disponible).
- Une photocopie de votre carte d'étudiant ou de votre certificat de scolarité 2023/2024.
- Le relevé de notes du baccalauréat

Date et signature de l'étudiant(e) attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

Les dossiers sont soumis à l'avis d'une commission pédagogique après la date limite de dépôt des dossiers.
Dans le cas d'un avis favorable, et dès réception de l'avis, vous devrez obligatoirement vous présenter au service de scolarité de l'UFR afin de procéder à votre inscription administrative dans les meilleurs délais, les cours magistraux reprenant le 15 janvier 2024 et les travaux dirigés le 05 février 2023.

Partie réservée à l'administration

AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Favorable

Date :

Le Président de la Commission

Défavorable, motif :

.....

.....

.....